

UNION
EUROPÉENNE

Avant même les résultats des élections, l'actuel président de la Commission, José Manuel Barroso, paraît le mieux placé pour se succéder à lui-même, quel que soit l'avenir du traité de Lisbonne. Les socialistes, divisés, n'ont pas été en mesure de désigner un adversaire commun pour l'affronter.

Présidence de la Commission : Barroso, grand favori, en dépit de ses faiblesses

DE NOTRE BUREAU DE BRUXELLES.

Les électeurs qui se rendront aux urnes dimanche ne doivent guère se faire d'illusions. Une assez large majorité de dirigeants de l'Union ont déjà choisi le futur président de la Commission européenne. Et, sauf raz de marée de la gauche, le libéral José Manuel Barroso se succédera à lui-même, en dépit des attaques de ses détracteurs, qui lui reprochent de ne pas avoir anticipé la crise puis de ne pas avoir proposé de stratégie européenne pour l'affronter.

Le principal parti de droite de l'Assemblée, le PPE, qui devrait rester majoritaire, a fait de Barroso son candidat officiel et les socialistes, divisés, n'ont pas été en mesure de désigner un adversaire commun pour l'affronter. Plus grave encore pour leur crédibilité : alors que les attaques contre Barroso constituent l'un de leurs thèmes essentiels de campagne en France et en Espagne notamment, trois dirigeants socia-

listes – le Portugais Socrates, l'Espagnol Zapatero et le Britannique Gordon Brown – soutiennent eux aussi Barroso. Le premier veut éviter, avant tout, que l'ancien Premier ministre ne revienne sur la scène politique nationale, le deuxième justifie son choix au nom de la solidarité ibérique, le troisième vantant le non-interventionnisme de l'actuel patron de l'exécutif communautaire.

Droit de regard du Parlement

Pourtant, le traité de Nice comme celui de Lisbonne donnent au Parlement un droit de regard sur cette nomination, même s'ils diffèrent assez sensiblement sur les modalités pratiques de ce choix et plus encore sur la composition de la Commission. La Commission Barroso, entrée en fonction en novembre 2004, doit en principe achever son mandat le 31 octobre 2009. A cette date, il y a peu de chances que le traité de Lisbonne soit ratifié et appliqué. La nomination du président de la Com-



Trois dirigeants socialistes, dont l'Espagnol Zapatero (à gauche), soutiennent Barroso (à droite).

mission, puis de ses membres, devrait donc se faire selon les dispositions prévues par le traité de Nice, les dirigeants de l'Union ayant convenu, en décembre, que le choix du successeur de Barroso interviendrait lors de leur sommet des 18 et 19 juin.

De nombreux eurodéputés ont cependant fait valoir qu'il serait absurde de nommer le président de la Commission selon les dispositifs de Nice, puis ses membres plus tard, selon ceux de Lisbonne. Un rapport de l'eurodéputé belge Jean-Luc Dehaene propose que

le futur chef de l'exécutif communautaire soit élu « dans l'esprit du traité de Lisbonne », c'est-à-dire après consultation du Parlement, en juin, ce dernier votant son investiture lors de sa première session, le 15 juillet. Mais ce calendrier paraît très serré.

Les modalités de choix des commissaires sont encore plus complexes. Le traité de Nice prévoit qu'à partir de novembre 2009, la Commission ne compte plus un commissaire par pays, comme c'est actuellement le cas, mais « moins de commissaires que d'Etats membres ». Une mesure floue, compliquée et particulièrement sensible car aucun pays de l'Union ne souhaite renoncer à « son » commissaire et, au-delà, à son influence dans cette institution clef. Aussi les Vingt-Sept pourraient attendre l'entrée en vigueur de Lisbonne pour nommer la prochaine Commission, l'actuelle voyant son mandat prolongé de quelques mois, comme cela s'est déjà fait dans le passé. Le traité de Lisbonne est en effet moins contraignant que celui de Nice puisqu'il prévoit un commissaire par pays jusqu'en 2014, le nombre de commissaires devant ensuite être réduit, sauf si les Vingt-Sept décidaient à l'unanimité de garder le système actuel. JACQUES DOQUIERT

Le gouvernement Brown implose avant les élections

Une vague de démissions au sein de son gouvernement affaiblit le Premier ministre britannique Gordon Brown qui résiste aux appels à la démission.

DE NOTRE CORRESPONDANTE
À LONDRES.

La Grande-Bretagne se moque bien des élections européennes. Le débat sur l'Europe a été inexistant outre-Manche ces dernières semaines. D'où l'ironie de la situation : la tenue, aujourd'hui, de ce scrutin conjugué à celui d'élections régionales en Angleterre a accéléré l'implosion du gouvernement Brown...

Simple effet boomerang : pour contrebalancer la défaite cuisante annoncée, le Premier ministre avait prévu de réaffirmer son autorité en procédant à un remaniement ministériel après les élections. Mais cette porte de sortie lui a été refusée car les ministres dans le collimateur ont décidé de prendre les devants. La ministre de l'Intérieur, Jacqui Smith, ou encore la secrétaire d'Etat aux Communautés, Hazel Blears, encore considérées il y a peu comme des calibres à Whitehall, ont préféré démissionner.

Si le « Financial Times » a défendu, hier, dans un éditorial l'actuel chancelier de l'Echiquier, l'éditorial le plus violent aura été, hier, celui du



Gordon Brown.

« Guardian », le journal travailliste qui appelle tout bonnement Gordon Brown à démissionner.

Les conservateurs éclaboussés

Selon le quotidien, une faction de députés Labour rebelles prépareraient même un coup pour installer début juillet au 10 Downing Street un nouveau leader. Alan Johnson, le ministre de la Santé ? « Il est clair maintenant que c'est la dernière année du Labour au pouvoir, à moins qu'il y ait un changement de leader d'ici à l'automne », tranche Patrick Dunleavy, politologue à la London School of Economy. Sauf que le putsch n'est pas dans les gènes du Parti travailliste et beaucoup préféreraient que Gordon Brown démis-

sionne. Ce qui n'est pas non plus dans son caractère.

Cette agitation fait les affaires de David Cameron, le leader des conservateurs. Mais en vérité, le Parti conservateur, éclaboussé également par le scandale des notes de frais, n'est pas dans une posture triomphale. Lors des élections européennes, la colère des électeurs risque de se traduire soit par une plongée du taux de participation, soit par une montée du vote en faveur des petits partis.

Le fait que le scrutin européen soit sur le mode proportionnel, contrairement au modèle britannique du « le premier prend tout », donne un poids à Strasbourg à des partis britanniques qui n'existent quasiment pas à Westminster. En particulier, UKIP, le parti anti-européen qui avait obtenu 10 % des suffrages en 2004, pourrait réitérer cet exploit. A l'autre bout du spectre, les sondages prédisent un bon score pour les très europhiles libéraux-démocrates.

Mais, paradoxalement, les travaillistes avaient obtenu un score tellement bas en 2004 (23 % des voix), qu'ils auront du mal à aller plus bas. Du coup, la pression est plus sur les conservateurs, qui pourraient ne pas progresser. Une situation délicate pour David Cameron, qui a pris les rênes du parti fin 2005.

ISABELLE CHAPERON

Un « cordon sanitaire » s'organise contre les populistes néerlandais

En participant pour la première fois aux élections européennes prévues jeudi aux Pays-Bas, les populistes cherchent à consolider leur avance sur le plan national.

DE NOTRE CORRESPONDANT
À AMSTERDAM.

Aux Pays-Bas où le scrutin européen se déroulera aujourd'hui, la grande incertitude concerne le score attendu des populistes. Caractérisant dans les sondages qui anticipent les résultats des prochaines élections législatives de 2010, les populistes néerlandais, dont les idées frisent avec l'extrême droite, entendent profiter de la tribune politique des européennes pour conforter leur assise au plan national.

Participant pour la première fois aux élections du Parlement de Strasbourg, le Parti de la liberté (PVV), mené par le politicien islamophobe et eurosceptique Geert Wilders, est aujourd'hui crédité du plus haut score à la deuxième Chambre, selon les sondages. Avec son parti susceptible de devenir la première formation politique du pays en emportant 32 sièges (30 pour les chrétiens-démocrates et 22 pour les travaillistes), Geert Wilders s'est déjà présenté en Premier ministre potentiel.



Geert Wilders.

Mettant les points sur les « i » à l'occasion des élections européennes, quasiment toutes les formations politiques du pays ont les unes après les autres clairement exclu de participer à toute alliance politique avec le PVV. A l'instar des « cordons sanitaires » ayant visé le politicien flamand Filip Dewinter et son homologue français Jean-Marie Le Pen, Geert Wilders est devenu le politicien le plus populaire mais aussi le plus infréquentable.

Emboitant le pas aux socialistes du SP, aux écologistes de Groenlinks et aux démocrates du D66, les travaillistes du PvdA ont finalement aussi donné le ton. « Une coalition avec le PVV est impensable », a déclaré Wouter Bos, chef

de file des travaillistes et ministre des Finances. De fait, seuls les libéraux du VVD n'ont pas formellement exclu de s'allier avec les populistes de Wilders.

17 listes inscrites

« Ce cordon sanitaire de gauche est un signe de panique et d'angoisse au sein de ces partis », a déclaré Geert Wilders durant sa campagne. En référence aux sondages qui attestent de sa popularité, il estime que « ces partis ne prennent pas les électeurs au sérieux et les insultent ». Entré au Parlement en 2006 avec 9 sièges – ce qui en a fait le cinquième parti politique aux Pays-Bas, le PVV s'en arrogerait presque quatre fois plus aujourd'hui.

Pour nombre de politiciens, l'irruption du PVV dans la campagne européenne a donné une nouvelle impulsion à cet enjeu pour lequel 17 listes sont inscrites aux Pays-Bas. « Cette politisation du débat avec la participation de Geert Wilders est une bonne chose », estime Frans Timmermans, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes. Mais l'économie et le chômage étant les premières préoccupations des Néerlandais pour ces élections européennes, il n'est pas sûr que les diatribes de Geert Wilders contre l'immigration et la bureaucratie de Bruxelles fassent mouche. DIDIER BURG

L'influence limitée mais grandissante des eurodéputés français

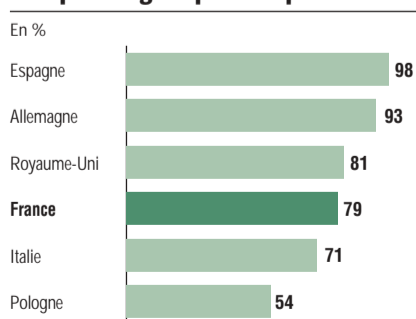
Les élus français n'ont pas toujours bonne réputation au sein de l'hémicycle. Une réputation pas toujours usurpée, même si de gros progrès ont été réalisés durant la dernière législature.

Michel Barnier, tête de liste UMP en Ile-de-France, ne siègera pas longtemps dans son fauteuil d'eurodéputé. Il est appelé à remplir de plus hautes fonctions, probablement commissaire européen dans le prochain exécutif communautaire. Christophe Béchu, jeune tête de liste UMP dans l'Ouest, a décidé quant à lui de conserver son siège de président du Conseil général de Maine-et-Loire. Il va certes quitter le conseil municipal d'Angers. Mais il n'a pas caché qu'il souhaite conquérir la mairie en 2014. Il ira donc, presque, au terme de son mandat de député européen, qu'il abandonnera toutefois s'il décroche son Graal municipal.

A gauche, le Parlement européen est plutôt considéré comme un purgatoire, avant que les instances du parti ou les hasards de la vie politique vous ramènent dans le giron national. En juin 2007, au moment des élections législatives françaises, « 23 eurodéputés sur les 78 que compte la délégation française avaient déposé leur candidature pour rejoindre l'Assemblée nationale » et étaient prêts à « déserter » Strasbourg, écrivait-il y a quelques mois dans un rapport Thierry Chopin, directeur des études de la Fondation Robert-Schuman (1). Quatre ont été élus, dont Pierre Moscovici et Roselyne Bachelot, et ont quitté l'hémicycle.

Cette forme de condescendance à l'égard de la seule institution véritablement démocratique de l'Union européenne est l'un des

Part des députés inscrits dans les quatre groupes les plus influents*



* PPE, PSE, ADLE, Verts
« Les Echos » / Source : Fondation Jean Jaurès

reproches traditionnels que l'on fait aux élus français. Le scrutin de juin 2009 ne semble pas avoir échappé à la règle : sur 152 candidats UMP aux élections européennes de dimanche, 83 assument déjà une fonction élective natio-

nale. L'opposition socialiste, qui a pourtant fait du principe du non-cumul l'un des critères de sélection de ses candidats, ne fait pas mieux : « Si l'on s'en tient aux quatre premiers de chaque circonscription électorale, sur 32 candidats, on dénombre 12 "cumulards" », ajoute Thierry Chopin, qui rappelle que 9 Etats membres, dont la Pologne et l'Allemagne, interdisent les cumuls.

Problème de longévité

Comment s'étonner dans ces conditions que l'assiduité des eurodéputés français s'en ressentent ? Longtemps scotchée en dessous de la moyenne de leurs collègues européens, les élus français ont amélioré leurs performances durant la dernière mandature : d'abord, ils ont concentré leur présence au sein des quatre groupes dominants de l'Assemblée – même

s'ils restent encore plus éparpillés que les Allemands, les Espagnols et les Britanniques – gagnant, du même coup, en poids politique et en influence : « Leur présence accrue depuis 2004 dans les groupes politiques qui comptent a conduit à améliorer leur productivité », commente Thierry Chopin. Ils ont décroché des présidences de groupes politiques, Francis Wurtz pour le GUE (la gauche communiste) et Joseph Daul, depuis 2007 au PPE (conservateurs) ; ainsi que des présidences de commissions parlementaires, notamment celle, cruciale, des Affaires économiques et monétaires.

Car les règles d'or pour bâtir une véritable stratégie d'influence au sein du Parlement européen sont la participation à l'un des quatre principaux groupes représentés (PPE, PSE, Libéraux, Verts), l'assiduité aux séances et aux travaux de l'Assemblée mais aussi l'ancienneté, in-

dispensable pour être nommé président de commissions cruciales ou rapporteur sur des directives majeures. Mais là encore, les élus français ne cultivent pas la « longévité » au Parlement européen. Pour ces élections, le pourcentage de députés sortants est de 33 % pour le PS, de 50 % pour le Modem et de 61 % pour l'UMP. S'il est très sain de rajouter les cadres, l'expérience prouve qu'au sein des groupes politiques les responsabilités sont généralement confiées aux élus qui ont fait plus d'un mandat. La qualité et la bonne organisation des eurodéputés français sera déterminante dans un Parlement qui ne comptera plus à partir du 8 juin que 72 représentants français sur 736 élus, soit moins de 10 % du total...

CATHERINE CHATIGNOUX

(1) L'influence française au Parlement européen : bilan et perspectives. Décembre 2008. Fondation Robert-Schuman.